

Impression 3D et économie circulaire

07 février 2020, 01:00

Bas Rottier

Le gouvernement français adopte un projet de loi anti-gaspillage qui comporte un volet permettant l'impression 3D de pièces de rechange à partir de fichiers fournis par les producteurs. Un fabricant d'imprimantes a lancé une plateforme avec des pièces de rechange de jouets.

Un projet de loi anti-gaspillage en France

En France, selon l'Ademe, seules 40 % des pannes de produits électriques et électroniques donnent lieu à une réparation. Pour faire grimper ce taux à 60 % d'ici cinq ans, le gouvernement français travaille sur une loi 'anti-gaspillage pour une économie circulaire'.

Et notamment, afin de permettre la réparation de produits défectueux et de prolonger leur durée de vie, cette loi prévoit d'obliger les fabricants de produits à fournir les fichiers 3D des pièces détachées qui ne sont plus disponibles sur le marché.

"Lorsqu'une pièce détachée indispensable à l'utilisation d'un bien disponible sur le marché peut être fabriquée par un moyen d'impression en trois dimensions et qu'elle n'est plus disponible sur le marché, le fabricant ou l'importateur de biens meubles doit fournir aux vendeurs professionnels ou aux réparateurs, agréés ou non, qui le demandent le plan de fabrication par un moyen d'impression en trois dimensions de la pièce détachée".

Cette loi concerne les pièces techniquement imprimables dans les secteurs du mobilier, de l'électroménager ou de l'électronique par exemple.

Elle soulève encore quelques questions comme : qui va imprimer les pièces, quid des garanties sur les pièces, qui est responsable en cas d'accident ?

Le loi anti-gaspillage comprend d'autres mesures comme l'interdiction d'éliminer des produits neufs invendus, l'obligation d'afficher un indice de réparabilité etc.

Le projet a été approuvé à l'Assemblée Nationale le 06.12.19.

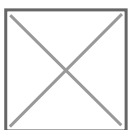
Imprimer des pièces détachées de jouets

Pour lutter contre le gaspillage qui consiste à jeter des jouets cassés faute de trouver des pièces détachées, le fabricant français d'imprimantes Dagoma a lancé Toy Rescue, une plateforme qui met gratuitement à disposition de telles pièces pour donner une seconde vie aux jouets.



Les designers de chez Dagoma ont identifié les pièces les plus souvent perdues ou cassées ces 40 dernières années et en ont modélisées plusieurs dizaines ou centaines. Tous les modèles 3D dessinés ont été imprimés et testés par la firme.

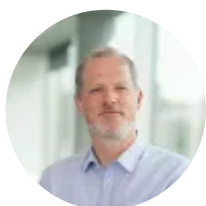
On peut ainsi télécharger les fichiers du bras de Spiderman, l'oreille de M. Patate, la tête de Barbie, les éléments du Trivial Pursuit. Dagoma propose aussi des conseils d'impression, des choix de filaments, des accès à des makers pour ceux qui ne peuvent pas imprimer eux-mêmes. Il est possible d'adresser à l'équipe de designers une demande pour les pièces non encore disponibles.



Sources

- <http://www.assemblee-nationale.fr>
- <https://toy-rescue.fr>

Auteurs



Bas Rottier